



PRÉFET DE L'AUBE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTRÔLE DU RESPECT DU COUVRE-FEU DURANT LE MOIS DE JANVIER 2021

Troyes, le 1^{er} février 2021

La circulation du Covid19 sur le territoire national, a conduit le Gouvernement à renforcer les mesures de sécurité sanitaire, notamment l'extension du couvre-feu de 18h00 à 06h00 tous les jours de la semaine.

Pour freiner l'épidémie, il est indispensable que le couvre-feu soit strictement respecté par l'ensemble de la population.

Ainsi, au cours des prochains jours, l'ensemble des services de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale poursuivront leur mobilisation sur le terrain au travers :

- du renforcement des contrôles routiers et piétons aux heures du couvre-feu
- de la poursuite des contrôles du respect du port du masque dans les espaces collectifs de voyageurs, les transports publics, et les zones définies par arrêté préfectoral (notamment les gares ferroviaires et routières)
- de la poursuite des contrôles aux bas des immeubles en période nocturne
- du contrôle d'établissements en journée (respect des jauges, du protocole sanitaire) et en soirée (respect du couvre-feu)
- de la présence renforcée avec contrôles sur les sites des magasins d'usines.

Durant le mois de janvier 2021, les contrôles suivants ont été effectués dans le département de l'Aube :

	Du 01 au 28 janvier 2021	Du 29 au 31 janvier 2021	Total janvier 2021
Personnes contrôlées	4591	1023	5614
Véhicules contrôlés	3599	628	4227
Infractions relevées, dont	144	36	180
- activités non autorisées	7	0	4
- rassemblement non autorisés	1	0	1
- déplacement non autorisés	136	36	172
Commerces contrôlés	235	56	291
Chef d'entreprises contactés	90	17	107

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

@Prefetaube

@Prefet10

Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN
Tél : 03,25,42,35,00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr